MUNICIPALITÉ DE **SAVIÈSE**

Savièse, le 23 mai 2018

Imprimerie Beeger SA
Rue de l'Industrie 43
1950 Sion

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du bulletin officiel, le texte suivant :

COMMUNE DE SAVIESE
Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Savièse porte à la connaissance du public que M. Stéphane Jaton, domicilié à Lausanne, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	:	Immeuble sur la parcelle no 7124, Barrage du Sanetsch – 1965 Savièse
Enseigne	:	Auberge du Relais du Barrage du Sanetsch
Prestations	:	hébergement ainsi que mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place
Heures d'ouverture et de fermeture	:	tous les jours, de 7h30 à 24h00 durant la période officielle d'ouverture de la route du col du Sanetsch
Raison sociale	:	Lugui Sàrl, 1965 Savièse
Début de l'activité	:	dès autorisation par le Conseil communal

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à l'administration communale, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 25 mai 2018.

L'Administration communale

En vous remerciant d'avance de votre obligeance, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

COMMUNE DE SAVIESE
Le Secrétariat communal

La Secrétaire — *M.-N. Reynard*

La Collaboratrice — *S. Germiquet*